RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MARLES EN BRIE

Marles-en-Brie, le 11 juin 2025

AVIS

Le Conseil Municipal se réunira salle du conseil municipal le jeudi 19 juin 2025 à 20 heures
avec pour ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 avril 2025 : document joint,

I - Présentation du dispositif « Participation citoyenne » par l'Adjudant-Chef Florent Marignier, correspondant sureté :

2 - Signature avec le Groupement de Gendarmerie Départemental de Seine-et-Marne du protocole établissant un dispositif de « Participation citoyenne »,

II - Communauté de Communes du Val Briard :

3 - Autorisation donnée au Maire avec la Communauté de Communes du Val Briard de signer le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.),

III - Service périscolaire :

4 - Dénomination de l'école mixte de Marles-en-Brie,

5 - Autorisation donnée au Maire de créer un emploi d'adjoint technique territorial, non titulaire, à raison de 23 heures hebdomadaires, pour la surveillance des élèves de l'école mixte, pendant les services périscolaires et les études surveillées et l'entretien des locaux, pour la période du 1er au 26 septembre 2025,

6 - Autorisation donnée au Maire de créer un emploi d'adjoint d'animation, non titulaire, à raison de 9 heures hebdomadaires, pour la surveillance des élèves de l'école mixte, pendant les services périscolaires, pour la période du 1er septembre 2025 au 3 juillet 2026,

7 – Autorisation donnée au Maire de créer un emploi d'adjoint technique territorial, non titulaire, à raison de 23 heures hebdomadaires, pour le service de restauration scolaire et la surveillance de la garderie le mercredi après-midi, pour la période du 1er au 26 septembre 2025,

8 - Fixation des tarifs de l'étude surveillée et de la garderie pour l'année scolaire 2025 / 2026,

9 - Fixation des tarifs des repas servis au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2025 / 2026,

10 - Fixation du montant des bourses d'entretien scolaire versé aux élèves des classes secondaires âgés de moins 16 ans,

11 - Délibération portant fixation de la rémunération des études surveillées pour l'année scolaire 2025 / 2026,

12 - Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association Familles Rurales de Seine-et-Marne, la convention d'objectifs et de moyens, pour l'organisation d'un accueil de loisirs, pendant les vacances d'Été, du 7 juillet au 1er août 2025 inclus,

IV - Délibérations financières :

13 - Redevance annuelle au titre de l'exercice 2025, pour l'occupation du domaine public communal, par les ouvrages du réseau de transport et de distribution d'électricité,

14 - Détermination des tarifs des concessions des cavurnes,

15 - Demande de subvention au titre du Fonds d'Équipement Rural (F.E.R.) pour l'aménagement de la voirie de la rue du Bois Thierry : délibération modificative (document joint),

16 - Autorisation donnée au Maire de signer avec S.A.S. TDF un bail pour l'aménagement d'un site radioélectrique sur la parcelle cadastrée lieudit « Le Ratoir » section ZA n° 60, avenue du Général de Gaulle,

V - Syndicat :

17 - Avis à donner sur l'adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins au Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (S.D.E.S.M.),

VI - Divers :

18 - Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales relatives à la délégation donnée au Maire par le conseil municipal,

Questions diverses.

Patrick POISOT,
Maire de Marles-en-Brie

MAIRIE de MARLES-en-BRIE
SEINE-ET-MARNE